



Nouméa, le 6 juillet 2026

Division des examens et
des concours

VR/DEXCO/JLR/SL
n° 3211-2026-128

Affaire suivie par
Marie SEALEU
Stéphanie LESTAGE
Bureau 110
Téléphone
(687) 26.61.70

Mél. dexco@ac-noumea.nc

Immeuble FLIZE
1 avenue des frères
Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

AVIS D'EXAMEN

Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)

SESSION 2026

Conformément à l'arrêté modifié du 19 février 2015, relatif au brevet d'initiation aéronautique (BIA) une session d'examen est organisée.

Le registre des inscriptions sera ouvert du mardi 4 août 2026 au mardi 15 septembre 2026 à 16h (heure de Paris), délai de rigueur sur l'application Cyclades.

Les candidats scolaires devront s'inscrire via leur établissement.

DATE DES EPREUVES : Le Mercredi 7 octobre 2026

a/ l'épreuve écrite obligatoire : 2 heures 30 mn, de 08H00 à 10H30 (heure de Nouméa)

b/ l'épreuve facultative d'anglais : 30 mn, de 10H30 à 11H00 (heure de Nouméa)

Les épreuves s'effectuent sous forme de questionnaire à choix multiples (QCM).

Sur la grille des réponses, le candidat ne doit remplir qu'une seule case par question.

La note de l'épreuve obligatoire est multipliée par un coefficient 5.

Pour l'épreuve facultative, seuls les points excédant 10 sur 20 sont additionnés au total des points obtenus à l'épreuve obligatoire coefficientée.

La calculatrice est autorisée sauf mention contraire portée sur le sujet. Aucun autre matériel n'est autorisé.

Les inscriptions se font exclusivement sur internet.

Lien utile à consulter sur le site EDUSCOL

<https://eduscol.education.fr/sti/bia/le-nouveau-bia>

Le chef de la Division des Examens et Concours

Julien LE RAY